INFORMATIONS IMPORTANTES

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 12 MAI 2021 À HUIS CLOS

Compte tenu des mesures de restrictions des déplacements , des rassemblements et de fermeture des établissements recevant du public imposées par le Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié par le Décret n° 2021-296 du 19 mars 2021 pour faire face à la pandémie de COVID-19, l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2021 se tiendra exceptionnellement au siège social de la Société, situé 7, place du Chancelier Adenauer, 75016 Paris, **à huis clos, hors la présence physique des actionnaires**.

MODALITES DE VOTE

Les actionnaires sont invités à voter ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne, à distance, préalablement à l'Assemblée Générale :

Si vous détenez **VOS ACTIONS AU PORTEUR,** vous devez impérativement vous adresser à votre intermédiaire financier qui est seule habilité à transmettre votre vote :

- **soit par voie postale en utilisant un formulaire de vote à distance** : votre intermédiaire financier, qui assure la gestion de vos titres, devra l'envoyer à BNP Paribas Securities Services - CTO Assemblées – Grands Moulins de Pantin – 93761 Pantin Cedex – France. Les formulaires doivent être réceptionnés par BNP Paribas Securities Services **au plus tard le 9 mai 2021**, accompagnés de l'attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier. Le formulaire de vote ne doit pas être retourné directement à la Société.

- **Soit, SI VOTRE ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE EST CONNECTE AU SITE VOTACCESS, par internet sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS**, par le biais du site de votre teneur de compte. Si l'établissement teneur de compte de l'actionnaire est connecté au site VOTACCESS, vous devrez vous identifier sur le portail Internet de votre établissement teneur de compte avec vos codes d'accès habituels.

Si vous détenez **VOS ACTIONS AU NOMINATIF**, vous pouvez transmettre votre vote :

- **soit par internet sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS**, disponible via Planetshares (https://planetshares.bnpparibas.com), en utilisant le numéro d'identifiant et le mot de passe vous permettant de consulter votre compte nominatif sur le site Planetshares. Elle sera ouverte jusqu'à la veille de l'Assemblée, **soit le 11 mai 2021 à 15h** (heure de Paris). Afin d'éviter tout engorgement éventuel du site VOTACCESS, il est recommandé de voter avant cette date.

- **soit par voie postale en utilisant un formulaire de vote à distance** : à envoyer à BNP Paribas Securities Services - CTO Assemblées – Grands Moulins de Pantin – 93761 Pantin Cedex – France. Les formulaires doivent être réceptionnés **au plus tard le 9 mai 2021**. Le formulaire de vote ne doit pas être retourné directement à la Société.

L'Assemblée Générale se tenant hors la présence des actionnaires, **il ne sera pas possible de demander une carte d'admission**.

Il est à noter que pour les pouvoirs donnés à un tiers (autre que le Président de l'Assemblée) : afin que les mandats puissent être valablement pris en compte, le mandataire doit adresser ses instructions de vote pour l'exercice de ses mandats en utilisant un formulaire de vote à envoyer à l'adresse email suivante : paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com, **au plus tard le 8 mai 2021**.

Le droit des actionnaires de voter à l'Assemblée Générale est subordonné à l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (**soit le 10 mai 2021, à zéro heure**, heure de Paris), conformément aux conditions prévues à l'article R. 225-85 du Code de commerce.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :
BNP Paribas Securities Services

0 810 888 433 Service 0,06 €/min + prix appel

Depuis l'étranger : +33 (0)1 40 14 80 00

7/04/2021